

Procédure permettant de favoriser l'engagement des élèves, de prévenir les abandons

Nous mettons en place plusieurs choses afin d'assurer le suivi des élèves et de prévenir d'un abandon éventuel.

Le suivi administratif :

Dès que l'élève a réalisé son évaluation initiale sur notre simulateur de conduite, nous lui en remettons un exemplaire ainsi que des commentaires. Suite à cela, nous lui créons un compte en ligne afin qu'il ait accès à celle-ci mais aussi pour la suite, des cours de code, des séries de code, son planning...

L'élève a à sa disposition : Son contrat de formation, sa facture acquittée et si nécessaire la facture à échoir, son planning de formation.

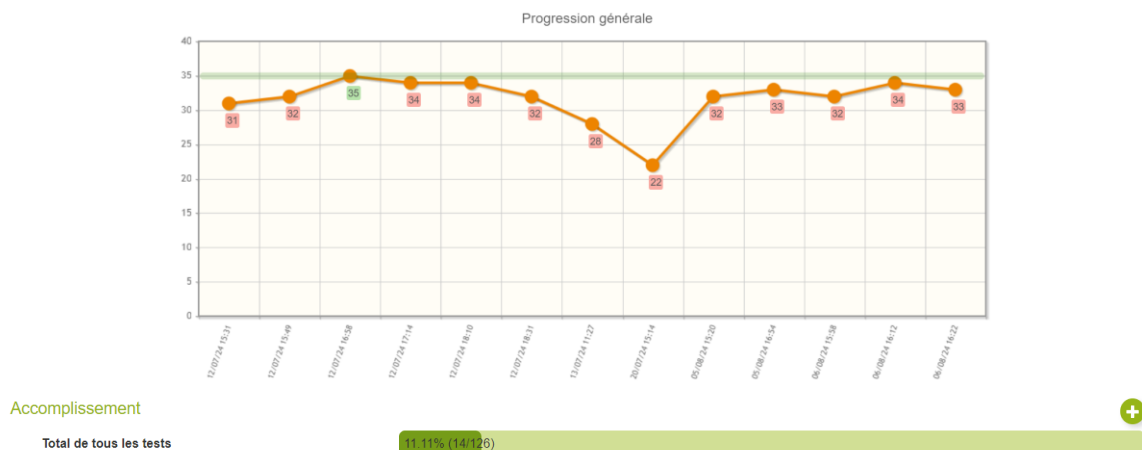
Le suivi pédagogique :

En ce qui concerne le code le suivi :

En présentiel, il se fait à l'aide de carte à ramener à chaque cours qui nous permet de voir les séries déjà réalisées, le nombre de faute et la progression générale



En distanciel, sur leur compte easysystème à l'aide du graphique mis à jour en temps réel



Notre référent pédagogique se charge de contrôler les absences longues (à partir de 3 mois) qu'il trouve sur notre logiciel elgeaweb et essaye de se mettre en contact avec l'élève afin d'éclaircir la situation (problème de santé, personnel, déménagement, contraintes scolaires ou professionnelles).